

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS
PARAISANT A MARTIGNY

PRIX D'ABONNEMENT : SUISSSE : Un an... fr. 8.-... ETRANGER : Un an... fr. 16.-
TÉLÉPHONES : RÉDACTION... 61.031
ANNONCES (le mm. ligne ou son espace) CANTON : 8 ct. ; SUISSSE : 10 ct. ; ETRANGER : 10 ct.

Régie des Annonces : ORELL FUSSLI-ANNONCES, Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses.

Peuple valaisan !

Ecoute le son du cor, joué par le vieux père. Ecoute la voix de la Patrie ! Jamais danger plus grand n'a menacé la Suisse.

AU PUBLIC
Contre
L'augmentation des prix

Le Département fédéral de l'Economie publique vient de promulguer une ordonnance interdisant, à partir du 28 septembre 1936, d'augmenter les prix de gros et de détail de toute marchandise.

L'Allemagne et la question coloniale

A Nuremberg, le chancelier Hitler vient de soulever la question des revendications coloniales de l'Allemagne. Cette proclamation avait été préparée très soigneusement par les efforts de la propagande allemande.

dans l'importation totale de l'Empire. Moins de 20.000 Allemands, d'autre part, gagnaient leur vie dans les territoires coloniaux allemands.

LE COMITE CANTONAL DE L'EMPRUNT :

- Le secrétaire : L. Studer, 1er lt.
Le président : Escher, cons. d'Etat.
Les membres : MM. Pitteloud C., président du Conseil d'Etat ; Troillet, conseiller d'Etat, Lorétan, conseiller d'Etat.

Cette ordonnance prévoit qu'il sera établi un règlement spécial sur les prix des fruits et légumes, de la viande et d'autres marchandises soumises à de fréquentes fluctuations.

C'est à Londres, surtout, comme la presse allemande l'a relevé, que cette politique se heurte aux plus grandes difficultés. L'Angleterre, en effet, se sent visée très directement et elle réagit avec une netteté qui ne laisse place à aucun doute.

Tout se ramène, en effet, à une question de paiements, et si le Reich éprouve des difficultés à cet égard, il fera bien de s'en prendre à lui-même et de réfléchir aux conséquences d'un budget d'armements qui, à lui seul, équivaut, s'il ne le dépasse, au budget anglais total.

En exécution de cette ordonnance fédérale, le Conseil d'Etat du canton du Valais a porté un arrêté désignant le service « Industrie, Commerce et Travail » du Département de l'Intérieur comme organe chargé de collaborer avec le service fédéral de contrôle des prix et de veiller à l'exécution des prescriptions fédérales ou cantonales sur la matière.

Il est piquant, du reste, de relever que le Führer-chancelier lui-même n'est un « colonial » que depuis peu. Dans « Mein Kampf » il critique sévèrement l'ancienne politique coloniale du Reich.

Or, la poursuite d'un tel dessein est directement contraire à tous les efforts déployés pour mettre fin à la crise mondiale et rétablir les échanges commerciaux normaux.

Pour seconder l'autorité cantonale dans l'exécution de sa tâche, il sera institué une commission cantonale consultative, dont les membres seront choisis dans les milieux économiques intéressés.

Il est facile de réfuter la thèse allemande et sa prétendue justification sur le terrain même où elle se place. L'Allemagne est surpeuplée, dit-on, et manque de matières premières essentielles.

Et il faudrait bien aussi constater qu'en raison du développement de toutes ces régions, il n'est plus possible aujourd'hui, d'en disposer, avec leurs populations, comme d'une simple marchandise.

Il a été signalé que dans quelques villes et localités des grossistes et des négociants cherchent à ne pas livrer aux détaillants les marchandises nécessaires et que ces derniers augmentent leurs prix.

Il est facile de réfuter la thèse allemande et sa prétendue justification sur le terrain même où elle se place. L'Allemagne est surpeuplée, dit-on, et manque de matières premières essentielles.

Il n'y a donc qu'une solution à ce problème : que l'Allemagne consente à participer à un débat général sur la réorganisation économique de l'Europe, pour qu'on puisse ouvrir plus largement la porte au commerce de tous les pays.

Pour permettre aux autorités de prendre les mesures utiles, il est nécessaire :

- 1. que les consommateurs signalent immédiatement aux autorités communales intéressées les magasins qui exigeraient des prix majorés par rapport à ceux de la semaine dernière ou qui ne fourniraient pas les articles de première nécessité, sous prétexte que les stocks sont épuisés ;
2. que les négociants refusent de livrer toute quantité de marchandises supérieure à la normale et signalent également aux Municipalités les acheteurs qui feraient pareille demande.

L'alarme dans la défense aérienne

Le Conseil fédéral, dans sa séance du 18 septembre 1936, a édicté une ordonnance permettant de donner, à temps, l'alarme à la population en cas de menace d'attaques aériennes.

porte quels moyens, pourvu que leurs signaux soient exactement compris par le personnel.

Les administrations communales porteront les cas qui précèdent à la connaissance de l'autorité cantonale compétente.

Selon cette ordonnance, le territoire de la Suisse est divisé en zones d'alarme. Chacune d'elles comprend une ou plusieurs centrales de renseignements, qui font partie du service de repérage et de signalisation d'avions de l'armée.

Le signal « alerte aux avions » est un son de sirène tenu pendant 3 minutes et qui oscille périodiquement entre 250 et 400 périodes-secondes.

Il paraît utile de rappeler au public que les achats inconsidérés, en quantités qui dépassent les besoins immédiats et normaux désorganisent le marché et ne peuvent que provoquer une hausse du coût de la vie.

Les établissements astreints à la défense aérienne doivent eux-mêmes se relier aux centrales d'alarme et transmettre l'alarme dans leurs installations.

La Confédération se procure le matériel réglementaire pour les installations d'alarme et le remet à moitié prix aux cantons, à l'intention des communes. La Confédération prend à sa charge la moitié des frais effectifs d'aménagement des installations d'alarme qui ont été reconnues.

Au surplus, des achats de ce genre sont strictement interdits par l'Ordonnance du Département fédéral de l'Economie publique, du 27 septembre 1936, et sont passibles, aussi bien que les cas d'augmentations de prix non expressément autorisées, des sanctions prévues à l'art. 12 de dite ordonnance (amende jusqu'à fr. 20.000 ou emprisonnement jusqu'à 12 mois, avec possibilité de cumul des deux peines).

L'ordre mettant fin à l'état d'alarme est donné par les centrales de renseignements.

Les communes entretiennent et contrôlent à leurs frais leurs installations d'alarme. Les installations d'alarme seront mises en marche périodiquement en vue du contrôle de leur fonctionnement.

Le Conseil d'Etat émet l'espoir que, par la bonne volonté de chacun, les problèmes délicats qui découlent de la dévaluation de la monnaie nationale pourront être résolus dans l'intérêt bien compris de toute la population du canton.

CAISSE D'ÉPARGNE

DE LA FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS DU VALAIS
Etablissement fondé en 1876

Caisse Centrale :
SAXON

La Banque ne fait aucun placement en dehors du canton
CARNETS D'ÉPARGNE 3.50 %
OBLIGATIONS 3 ans 4.00 %
OBLIGATIONS 5 ans 4.25 %
Prêts hypothécaires aux meilleures conditions

Caisse-correspondantes à : Sierre, Sion, Vex, Nendaz, Ardon, Chamoson, Riddes, Fully, Martigny, Sembrancher, Orsières, Bagnes, Vollèges, Vernayaz, Salvan, Collonges, St-Maurice, Monthey, Vouvry.

On prendrait en hivernage ou éventuellement on achèterait **Vaches** plusieurs printaniers ; bons soins assurés. Offres sous P 3989 S Publicitas, Sion.

Viande pr charcuterie de particuliers ; salamis, etc. Expédition au prix du jour
Boucherie Chevaline Centrale
Louve 7 Lausanne, H. Verrey

Voulez-vous une bonne adresse ?

ALLEZ Philibert pour vos achats de sous-vêtements, donc voir chemises, etc., depuis Fr. 2.- on vous fera voir quelque chose de bon, encore du stock en savon Marseille extra, alumettes 10 boîtes pour quatre sous, le prix du chocolat et des biscuits est toujours une surprise agréable pour le client. Une grosse vente, un petit bénéfice, voilà la vogue de PHILIBERT expliquée, en plus de ses avantages, tickets 5 %.

Magasin PHILIBERT, Martigny-Ville LOUIS KENIG



Garçons, courez - sautez, qu'importe, C'est un besoin de votre âge ! Mais à table dites qu'on vous apporte Au moins deux assiettes de potage.

Potages Knorr

haute qualité - bas prix.

C'est le moment de confectionner des vêtements en

LAINES

pour Madame, Monsieur ou Bébé

Venez choisir ce qu'il vous faut parmi nos 25 qualités et l'immense choix de coloris nouveaux.

QUELQUES PRIX

- Laine Réclame, pour chaussettes de messieurs, l'écheveau de 50 gr. **-.35**
- Laine Populaire, pour ouvrages, pullovers, etc., teintes claires, l'écheveau de 50 gr. **-.45**
- Laine Patria, décatie, qualité recommandée pr. chaussettes, l'écheveau de 50 gr. **-.75**
- Laine Schaffhouse, lien vert, très bonne qualité, l'échev. de 50 gr. **-.90**
- Laine SABA, décatie, teintes claires, pour ouvrages de bébés, l'écheveau de 50 gr. **-.75**
- Laine BABY décatie, très bonne qualité, teintes claires, l'éch. 50 gr. **1.05**
- Laine Bimbo, avec fil de soie mat pour layettes et sous-vêtements, l'écheveau de 50 gr. **-.75**
- Laine Super-Sport, très avantageuse pour pullover, l'éch. de 50 gr. **-.50**
- Laine Alba, la qualité recommandée pour pullovers, gilets, chaussons, etc., l'écheveau de 50 gr. **-.90**
- Laine Derby-Sport, tous les coloris nouveaux pour art. de sport, l'écheveau de 50 gr. **-.95**
- Laine Jubilé, nouvelle qual., pour jolis pullovers, l'échev. de 50 gr. **-.95**
- Laine Royal, avec fil angora, très soyeuse, la pelote de 50 gr. seulement. **-.75**
- Laine Alpina, très douce, tous coloris, la pelote de 50 gr. **-.85**
- Laine Carmen, toutes les teintes, pour tous travaux, la pelote 50 gr. **1.10**
- Laine Aquarelle, avec fil angora moucheté, la pelote de 50 gr. **1.20**

Demandez nos modèles avec toutes les instructions. Absolument gratuit

CHEZ

Hoirie Pernollet S.A. Monthey

GONSET S.A. MARTIGNY

Apprenez ou exercez

L'ALLEMAND

à l'Ecole Tamé, Baden 14

Cours de toute durée, à toute époque et pour tous. Prépar. examens emplois fédéraux (3 mois), Dipl. langues et commerce en 3 et 6 mois. Réf. renoncées-Prospetus

A VENDRE :

Bâtiment

comprenant Pension de Martigny, boulangerie et tea-room. Belle situation, bien ensoleillé. Facilité de paiement. S'adresser Lonfat-Dalalay à Finhaut ou Martigny.

A VENDRE

jeunes vaches et génisses

portantes pour novembre-décembre, génisses grasses, facilité de paiement. Maurice Gretton, Chemin-Dessous s. Martigny.

Lisez et faites lire **Le Confédéré**



Jeanne, cette fois le café est réussi à merveille, sa richesse de goût est vraiment surprenante **FRANCK-AROME**

Avant de faire vos achats en

Combustibles

adressez-vous à

H. & L. PIOTA, MARTIGNY - Tél. 61.228

TIRS à BALLES

Du mardi 13 au vendredi 16 octobre auront lieu des Tirs à balles

au fusil, au fusil mitrailleur et à la mitrailleuse sur le territoire des Communes de Vouvry, Vionnaz et Collombey-Muraz.

- Zones dangereuses :
- Le secteur compris entre la route cantonale - les rochers à l'ouest de la Porte du Scex - le chemin de Vouvry à Chavalon - la lisière des vignes au nord de Vouvry.
 - Tout le fond des vallons de l'Avançon et de la Savalenaz, depuis le pont s/l'Avançon à l'Est de « Les Fours », soit le secteur compris entre la pointe du Planellet - l'arête du Blancsex - la frontière jusqu'au col de Chetillon - le torrent descendant de ce col sur « Les Fours ».
 - Le secteur compris entre la route cantonale - la lisière des vignes au sud de Vionnaz - le sommet des rochers dominant le torrent de la Greffe jusqu'au Chable-Croix.
 - Le secteur compris entre la route cantonale à la sortie nord de Collombey - le torrent du Pessot - le sommet des hauteurs depuis Croix de St-Jean jusqu'à la route cantonale.
- La circulation sur la route cantonale sera toujours libre. Le public est invité à se conformer aux ordres des sentinelles.
- Le Cdt. Bat. I. mont. 88 :
L. Couchepin, major.

Banque Tissières Fils & C^{ie} MARTIGNY

Prêts hypothécaires

et sous toutes formes, aux conditions **les plus AVANTAGEUSES** avec toutes facilités pour amortissements et remboursements

La Banque Tissières Fils & C^{ie}, a été contrôlée pour les comptes de 1935 par une Fiduciaire Suisse, conformément à la Nouvelle loi fédérale sur les Banques

TAPIS Persans et d'Orient

avant d'acheter un tapis, visitez notre grand stock qui vient d'arriver. Toujours la meilleure qualité. Malgré la baisse du franc suisse, nos prix restent inchangés

Magasin ORIENTAL
SOUS LE PALACE HOTEL
Montreux Tél. 62.281



„Ma" maison
Soumettez - nous vos desirs, vos projets. Nous vous documenterons consciencieusement. Très ancienne entreprise, spécialisée dans la construction de maisons familiales (villas, chalets, bungalows) dans toute la Suisse. Demandez brochure illustrée, qui vous sera envoyée gratuitement.

Etablissements **WINCKLER** FRIBOURG

Pour vous! GNAGIS

crus, queues, museaux, bajoues, oreilles de porc, 50 ct. le 1/2 kg.; excellentes saucisses de ménage porc et bœuf, très avantageuses, fr. 1.25 le 1/2 kg.; poitrine de mouton fraîche, coupée en ragout, 90 ct. le 1/2 kg. Service soigné contre remboursement, port en plus. Se recommande :

Boucherie - Charcuterie **SUTER - Montreux**

Feuilleton du « Confédéré » No 28

L'AMOUR SANS FARD

ROMAN DE LOUIS DERTHAL

— On peut n'être pas romanesque et se laisser prendre le cœur tout de même. Pendant des heures entières, vous les abandonniez à eux-mêmes, sans les surveiller : qui vous prouve que ce garçon n'en profitait pas pour faire un doigt de cour à Hélène ?
— Delchaume n'est pas homme à profiter d'une situation...
Villefroide eut un ricanement sarcastique qui interrompit l'aimable châtelain de Bellerive.
— Vraiment, vous croyez ? Que diriez-vous, si je vous apprenais qu'il ne se faisait pas faute, pourtant, de baisser les mains de votre petite-fille ?
— En êtes-vous certain, mon cher Villefroide ? balbutia le vicillard avec effarement et en se soulevant à demi de son fauteuil.
Sans répondre directement à cette question angoissante pour M. de Rieux, le baron continuait, violent et rageur :
— Et dites-moi un peu s'il en avait le droit, ce barbouilleur de tableaux !
— Mais enfin, mon ami, insista le châtelain, êtes-vous bien sûr de ce que vous venez d'insinuer ?
Tous droits de reproduction interdits aux personnes qui n'ont pas de traité avec la Société des Gens de Lettres de Paris.

— Si j'en suis sûr ? Ah ! cristi ! Je le vois encore, ce manant ! Mais, ajouta Villefroide en s'apaisant un peu, daignez plutôt interroger Hélène, mon cher marquis, et, si elle veut être franche, vous serez édifié.
La tête inclinée sur la poitrine, M. de Rieux semblait plongé dans un anéantissement complet. Pour cet homme chétif, au cœur trop malade, cette révélation inattendue avait été désastreuse. Un long moment, il garda le silence, comme à bout de souffle, puis, tressaillant un peu pour éclaircir sa voix qui s'enrouait, il reprit :
— Mon cher baron, soyez donc assez aimable pour prévenir ma petite-fille que je désire lui parler.
Un instant plus tard, Hélène s'avançait en hâte vers son grand-père, profondément inquiète à la vue du visage altéré de son aïeul.
— Mon Dieu ! dit-elle en lui prenant les mains, vous me semblez souffrant. Auriez-vous donc éprouvé quelque contrariété ?
— En effet, mon enfant, tu me vois très bouleversé. Je viens de ressentir une si grande déception !
— Auriez-vous donc appris quelque mauvaise nouvelle de Gontran ?
— Non, ma petite-fille. Ma contrariété ne me vient pas de ton frère.
— Voyons, racontez-moi tout, bon papa ? Alors, c'est M. de Villefroide qui l'a provoquée ?
— Oui, indirectement. A l'instant même, il m'a révélé des choses que je n'aurais même pas soupçonnées et qui m'ont fait beaucoup de peine.
Hélène fronça ses fins sourcils. Depuis sa dernière conversation avec Villefroide, elle ne pouvait plus avoir confiance en lui. Elle sentait que cet homme était capable de tout et elle ne douta pas un instant qu'il eût chagriné à plaisir le bon M. de Rieux.
— Mon Dieu, dit-elle, qu'a-t-il pu vous apprendre, pour vous plonger dans cet état ? Le baron, il est vrai,

est si rude dans sa façon de s'exprimer, que je ne suis pas autrement surprise qu'il vous ait blessé. Cela ne prouve pas que ce qu'il vous a confié soit inquiétant.
— Je l'espère, mon enfant, mais un bon averti en vaut deux ; désormais, je me montrerai un peu plus prudent, voilà tout.
— Comment cela ? s'exclama Hélène, soudainement angoissée, et qui pensa immédiatement à Tony.
Mais que pouvait avoir son grand-père à reprocher au jeune homme ? Non, vraiment, ce ne devait pas être cela.
— Tout d'abord, ma chère petite, reprenait M. de Rieux, examine ce que M. de Villefroide vient de trouver là-haut, dans l'atelier.
Lentement, Hélène s'empara du carnet à dessin et, plus lentement encore, elle tourna les pages sur lesquelles elle inclinait son front pour essayer de cacher la rougeur qui l'avait subitement envahie. Un silence profond, maintenant, emplissait la vaste bibliothèque, un silence pendant lequel la jeune fille s'efforçait de se reprendre et de vaincre surtout l'étrange émotion qui venait de l'empoigner à la vue de son visage uniquement dessiné sur chaque page de l'album.
Bien loin de la révolter, cette découverte, au contraire, lui était d'une infinie douceur. Il lui semblait que la pensée de Tony était là, présente sur chaque page, qu'elle la palpait comme elle aurait palpé une chose tangible.
— Eh bien ! grand-père, dit-elle en s'efforçant de paraître plus calme, que voyez-vous en cet album de si bouleversant ?
M. de Rieux, qui ne pouvait deviner ce qui se passait de tragique dans le cœur d'Hélène, eut un soupir de soulagement devant ce calme et cette simplicité.
— Ah ! c'est bien ce que j'ai répondu moi-même au baron. Ton visage, après tout, est un motif charmant pour un peintre, et l'on ne peut voir dans ces croquis

qu'un sujet d'étude tout naturel, mais, hélas ! mon enfant, il n'y a pas que cela.
— Quoi donc ? interrogea la jeune fille, le cœur battant.
— Villefroide m'a certifié que M. Delchaume te baisait les mains.
Hélène, qui se tenait agenouillée devant son grand-père, se leva d'un bond, tandis que son visage, de rose qu'il était, devenait subitement vert. Elle comprenait soudain où Villefroide voulait en venir : chasser Tony du château et peut-être même de Bellerive. Voilà quelle serait sa vengeance, car il était certain qu'il ne devait point pardonner au jeune homme de l'avoir joué au sujet du Titien, de l'avoir nargué et... bien autre chose, peut-être. La méchanceté de ce fourbe, qui n'avait pas craint de faire naître chez M. de Rieux une émotion suffisamment vive pour lui devenir funeste, était franchement révoltante. Mais comment expliquer tout cela au bon vieillard qui se tenait tout tremblant devant elle, sans ébranler encore son pauvre cœur malade.
Faisant un prodigieux effort pour paraître parfaitement maîtresse d'elle-même, Hélène reprit sa pose première de demi-agenouillement et, après s'être emparée des deux mains de son grand-père, elle commença d'une voix très douce :
— Et si cette chose, qui semble tant vous effrayer, s'était produite, cher bon papa, y verriez-vous beaucoup à redire ?
— Ciel ! C'est donc vrai ! s'exclama soudainement le châtelain, qui avait tressailli. (à suivre)

Routes en béton

Pas de vibrations !